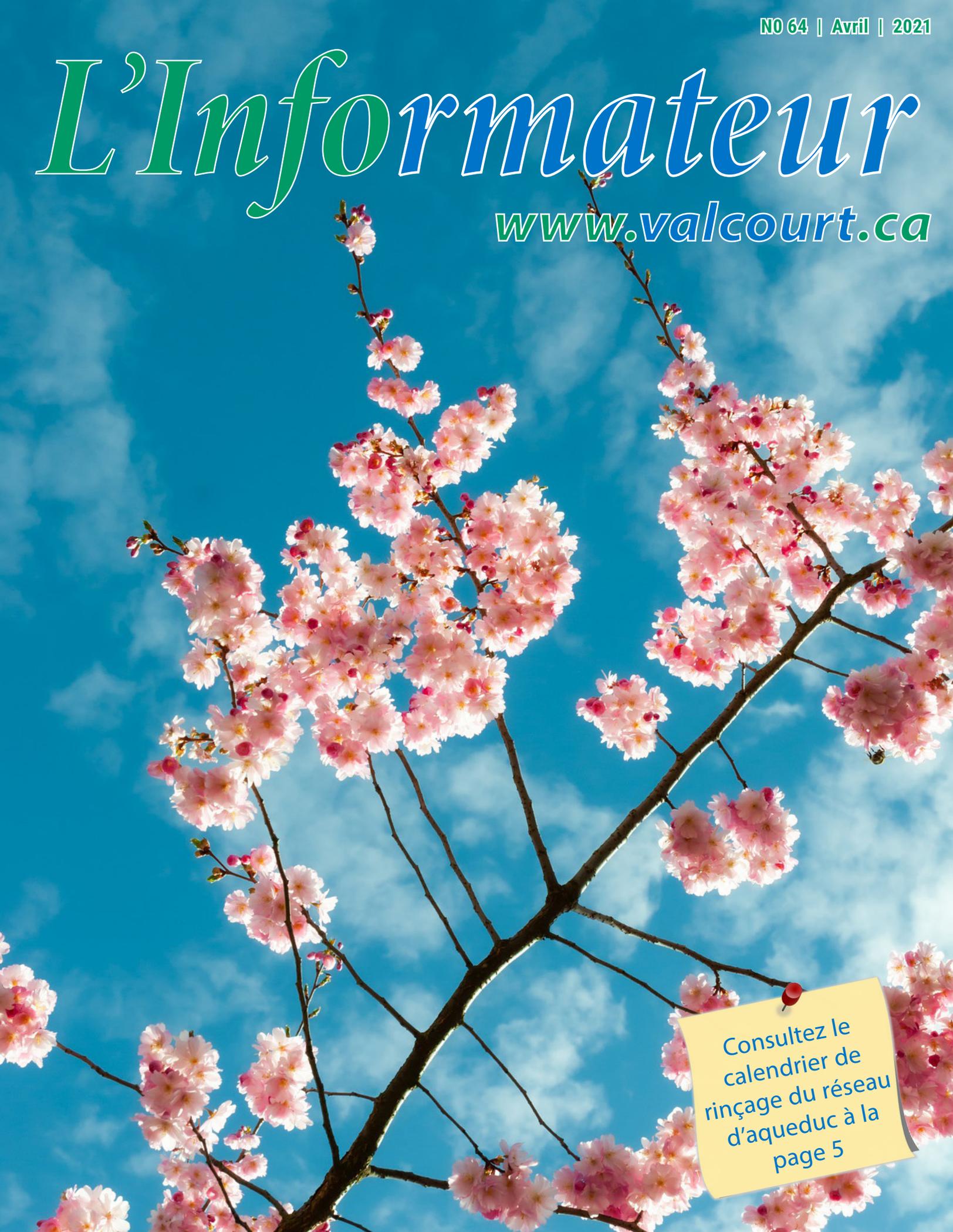


# L'Informateur

[www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)



Consultez le  
calendrier de  
rinçage du réseau  
d'aqueduc à la  
page 5

# L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

## Sommaire

### Vie Municipale 3-10

Calendrier des collectes  
Feux de camp  
Calendrier de rinçage

### Sécurité Civile 12

Système d'alerte de masse

### Fleurons du Québec 13

Les zones de rusticité

### Vie Scolaire 15

Collectes de contenants consignés

### Vie Communautaire 16-18

Vente de vélo  
Programmation Maison de la famille  
Marché Public 2021

### Vie Culturelle 20-21

Musée  
Centre Culturel

### Sport et Loisirs 14

Fermeture de l'aréna  
Ouverture de la piscine

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Lydia Laquerre

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au [www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)

**Prochaine séance du conseil:**  
**Le lundi 3 mai à 19h00**  
Considérant les demandes gouvernementales, le Conseil se fera par visioconférence. Vous pourrez écouter l'enregistrement via notre chaîne YouTube dans la semaine qui suivra. Si vous avez des questions pour les élus, veuillez les envoyer par écrit au [greffe@valcourt.ca](mailto:greffe@valcourt.ca).

Prenez note que les bureaux municipaux sont fermés jusqu'à nouvel ordre pour respecter les demandes du gouvernement en lien avec la pandémie. Vous pouvez joindre nos employés par courriel, sur les heures normales de bureau. Consultez notre [site Web](#) pour la liste complète des courriels de nos employés.

### Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville	:	1155, rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0
Aréna	:	1111, boul. des Cyprès, Valcourt, JOE 2L0
Lundi au jeudi	:	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	:	8 h 30 à 13 h (Après-midi sur rendez-vous seulement)
Téléphone	:	450 532-3313
Télécopieur	:	450 532-3424
Courriel	:	ville.valcourt@valcourt.ca

## Ça sent le printemps!

Avec l'arrivée des temps plus chauds, nous souhaitons rappeler aux propriétaires animaliers qu'ils doivent s'assurer de ramasser les excréments de leurs animaux aussi bien sur la voie publique lorsqu'ils font une promenade que sur les terrains privés qui auraient été souillés par leur animal, tel que stipulé à l'article 277 du Règlement Général de la Ville de Valcourt numéro 629. De plus, le règlement exige des propriétaires d'animaux de nettoyer leur propriété privée salie par les dépôts de matière fécale ou urinaire laissés par son animal de manière à garder les lieux dans un état de salubrité adéquat pour ne pas incommoder un ou des voisins. Tout contrevenant est passible d'une amende minimale de 110 \$ et d'au plus 1 000 \$. Pour une récidive, l'amende minimale est de 220 \$ et d'au plus 2 000 \$.

Pour connaître les autres dispositions et règlements en lien avec la garde d'animaux domestiques, consultez notre site Web au <https://www.valcourt.ca/a-savoir-si-vous-avez-un-animal-domestique/>

## Feu de camp et foyer

La saison des feux de camps et feux extérieurs approche à grand pas. Nous tenons à vous rappeler qu'il est strictement interdit de brûler de l'herbe, des matériaux de construction, rénovation ou démolition, des matières résiduelles (déchets), des pneus ou matières à base de caoutchouc, des produits dégagant des fumées nocives pour l'environnement ainsi que des bâtiments. Ces règles s'appliquent également aux poêles et foyers intérieurs (chauffage).

De plus, si vous ne disposez pas d'un foyer réglementaire ou que l'indice de la SOPFEU est élevé, vous ne pouvez pas faire de feux extérieurs.

Un permis est nécessaire pour les feux sans installation conforme (brûlage) ou pour les feux d'artifices. Depuis peu, c'est la Régie de l'incendie de Valcourt qui s'occupe d'émettre les permis. Dès le 15 avril, vous pourrez faire votre demande de permis en ligne, directement sur le site Web de la Régie. Suivez leur page Facebook pour les détails!



## Calendrier des collectes

### Prochaines collectes:

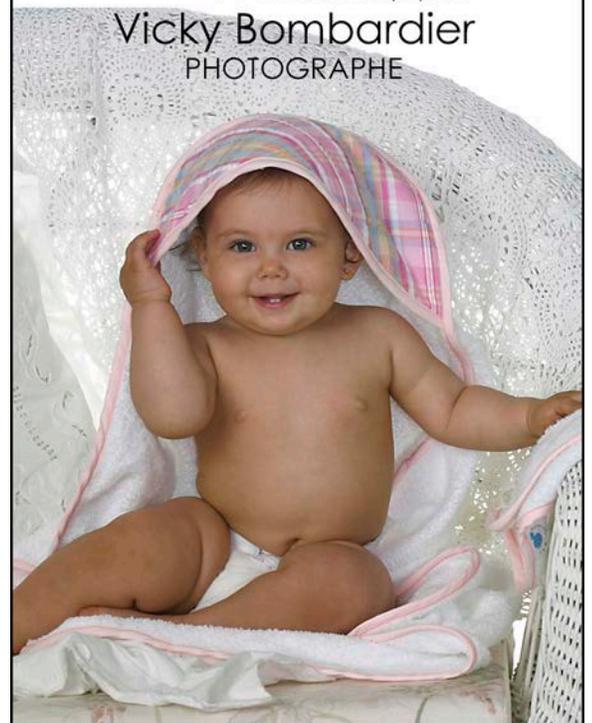
<b>09 avril</b>	--> <b>Déchets et compost</b>
<b>15 avril</b>	--> <b>Récupération</b>
<b>16 avril</b>	--> <b>Compost</b>
<b>23 avril</b>	--> <b>Compost</b>
<b>29 avril</b>	--> <b>Récupération</b>
<b>30 avril</b>	--> <b>Déchets et compost</b>
<b>1<sup>er</sup> mai</b>	--> <b>Ouverture de l'écocentre occasionnel de Valcourt</b>
<b>7 mai</b>	--> <b>Compost</b>
<b>8 mai</b>	--> <b>Collecte des RDD</b>

**À compter du 9 avril, la collecte hebdomadaire du compost reprendra et ce, jusqu'au 26 novembre.**

 *Studio Vicky*

www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier  
PHOTOGRAPHE



819 574-1727

Sur rendez-vous  
973 St-Joseph, Valcourt

# Rinçage du réseau d'aqueduc

## Du 9 au 19 mai 2021

Le nettoyage annuel de tout le réseau d'aqueduc de la Ville de Valcourt se tiendra du 9 au 19 mai, de nuit, entre 21h et 5h du matin. Le rinçage sera fait par secteur. Vérifiez le calendrier de rinçage à la page suivante afin de connaître les dates où votre secteur sera affecté. Au cours desdites périodes, nous vous recommandons d'éviter d'utiliser l'eau pour des usages domestiques, de 21h à 5h le lendemain matin.

**Le matin, laissez couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser.**

**ATTENTION Risque d'eau brouillée**



**65+**  
ans



**Vous pouvez dès maintenant  
prendre rendez-vous en ligne pour  
vous faire vacciner contre la COVID-19.**

**Québec.ca/vaccinCOVID**

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire en ligne ou si vous éprouvez des difficultés,  
**demandez à un proche** ou appelez au 1 877 644-4545.

**Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.**

# Calendrier de rinçage

## Du dimanche 9 mai à 21h au mercredi 12 mai à 5h

- Rue de la montagne
- Rue St-Joseph (entre rue de la Montagne et rue N-D des champs)
- BRP production
- Place Jeanne Mance
- Place Maisonneuve
- Rue Éthier
- Rue Décarie
- Rue Champlain
- Rue Cartier
- Montcalm
- Rue Desranleau

## Du dimanche 16 mai à 21h au mardi 18 mai à 5h

- Avenue des Cascades (entre Boul. des Érables et rue de l'Église)
- Rue St-Joseph (entre rue N-D des Champs et Yvonne L.-Bombardier)
- Rue Desranleau
- Rue de l'Église
- Rue Yvonne Bombardier
- Rue Desormeaux
- Place Bellevue
- Rue Bellerive
- Rue Bernier
- Rue Ouimette
- Rue Rouillard

## Du mercredi 12 mai à 21h au vendredi 14 mai à 5h

- Boulevard des Cyprès
- Place des Cormiers
- Place des Lilas
- Place des Mélèzes
- Place des Cèdres
- Avenue du Parc
- Place des Pins
- Place des Saules
- Place des Chênes
- Rue des Érables (entre boul. des Cyprès et avenue J-A Bombardier)
- Place des Bouleaux
- Avenue J-A Bombardier
- Rue Notre-Dame des Champs
- Rue Desranleau
- Rue de l'Église
- Place de la Sapinière
- Avenue des Cascades (entre rue du Parc et Boul. des Érables)

## Du mardi 18 mai à 21h au mercredi 19 mai à 5h

- Boulevard des Érables (entre boulevard des Cyprès et Place de La Samare)
- Place de La Samare
- Rue Archambault
- Rue Racine
- Rue Langlois
- Rue Du Paul
- Rue Cousineau
- Rue Blanchard
- Rue Bissonnette
- Place Alcide Gratton
- Place André Marcoux
- Rue Dépôt

### IMPORTANT

Pour faire un rinçage complet et efficace, nous devons fermer certaines valves, ce qui pourrait diminuer le débit d'eau dans certains secteurs et même risquer de brouiller l'eau dans d'autres secteurs.

## Lumière de rue défectueuse

Vous constatez une lumière de rue défectueuse ou brûlée? Contactez Marc Tétrault au 450 532-3313 poste 1352 ou contremaitre@valcourt.ca en lui mentionnant, si possible, le numéro de poteau et/ou l'emplacement de celui-ci en vous référant au numéro de porte le plus près.

## Dates pour les ventes de garage

Toute « VENTE DE GARAGE » est permise, sans obtenir un permis de la municipalité, du vendredi au dimanche inclusivement, ainsi que tous les jours fériés, et ce, entre les dates suivantes de chaque année :

- Du 15 mai au 03 juillet
- Du 01 septembre au 30 septembre

## Abri temporaire

Les abris d'autos temporaires souvent appelés « Abris tempos » doivent être retirés complètement au plus tard le 15 mai 2020.

## Circulons de la bonne façon!

Avec l'arrivée de la saison chaude, nous avons des fourmis dans les jambes et souhaitons aller dehors! Plusieurs d'entre vous choisirons d'aller prendre une marche, faire du vélo ou du patin à roues alignées sur les rues qui scillonnent notre belle ville.

Nous souhaitons vous rappeler que si vous circulez à pied ou à vélo le long du boulevard des Érables ou du boulevard des Cyprès, il vous faut emprunter l'accotement extérieur de la voie et non pas l'accotement du côté du terre-plein. Nous voyons malheureusement beaucoup de gens circuler le long de celui-ci, ce qui est très dangereux puisque c'est l'équivalent de circuler au milieu de la rue. Également, lors de vos déplacements, n'oubliez pas que pour traverser la rue, vous devez le faire à une intersection ou à une traverse piétonne, pour votre sécurité. Finalement, n'oubliez pas d'être visible. Des couleurs vives ou des bandes réfléchissantes sont suggérées aux personnes souhaitant circuler à la pénombre. Sur ce, bonne marche!



## Balayage des trottoirs et des rues

Dans l'éventualité où la température le permettrait, le service des travaux publics procèdera au balayage des trottoirs et des rues et la tâche se poursuivra jusqu'à la fin de la période de dégel, selon les normes du ministère des Transports du Québec.

### Pourquoi attendre la fin de la période de gel ?

Vous noterez que certaines rues seront nettoyées, alors que pour d'autres, nous attendrons la fin de la période de dégel. Les balais de rue, lorsqu'ils circulent sur le réseau routier, remplissent leur réservoir de l'abrasif qui a été utilisé durant la saison hivernale. La charge du matériel accumulé peut endommager les bordures des rues plus fragiles. Sur certains tronçons de rue, un passage trop hâtif des balais de rue peut entraîner des problèmes structuraux tels que la présence de trous dans la chaussée, d'ornières, d'affaissements ou de soulèvements localisés (ventre de bœuf). Tous ces bris représentent des coûts additionnels de réparation pour les contribuables. Reporter le balayage des rues à risque à la fin de la période de dégel permettra de réduire les risques de bris de la chaussée.

Aussi, cette période de temps additionnelle permet à tous les citoyens de procéder au nettoyage de leur terrain, permettant aux abrasifs de s'accumuler en bordure des rues.

Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues, nous demandons votre collaboration afin de :

- Balayer votre terrain dès que possible;
- Ne pas entasser le sable en monticule, car nos équipements de balayage ne pourront pas le ramasser;
- Ne plus envoyer de résidus d'abrasif dans la rue lorsque les travaux de balayage seront terminés. Si vous deviez le faire, il vous faudra le ramasser et l'apporter à l'écocentre.

Prenez soin de vous assurer que les résidus ne se retrouvent pas dans les réseaux pluviaux, pour éviter des coûts supplémentaires pour l'ensemble des contribuables.

**ATTENTION il est strictement interdit de procéder au balayage de votre terrain avec une machine à pression qui utilise l'eau de l'aqueduc.**

## La Ville de Valcourt accueille un nouveau trésorier!

C'est avec plaisir que nous vous présentons le nouveau trésorier à la Ville de Valcourt, monsieur Gerson Saenz!

Gerson possède une grande expérience en comptabilité avec plusieurs années à l'emploi d'une compagnie de fabrication de pièces automobiles à titre d'analyste financier.



Originaire de la Colombie, Gerson y a obtenu une licence d'ingénieur industriel. Par la suite, il a immigré aux États-Unis, puis a finalement décidé de s'installer au Canada en 2008 où il a complété son BAC en administration à l'Université de Sherbrooke. Marié et père de 2 enfants, il habite à Sherbrooke.

Bienvenue dans l'équipe Gerson!



### GERSON SAENZ

Trésorier  
Ville de Valcourt  
1155 rue St-Joseph  
Valcourt, J0E 2L0

tresorerie@valcourt.ca  
Tél : 450 532-3313 poste 1351  
Fax : 450 532-3424  
www.valcourt.ca

RESPECT | PROFESSIONNALISME | ÉQUITÉ | CONCERTATION

## L'urgence mineure demeure fermée

L'urgence mineure de Windsor ne pourra pas rouvrir ses portes comme prévu le 12 avril prochain considérant l'arrivée de la troisième vague de COVID-19 en Estrie.

Une augmentation des personnes devant être hospitalisées ou admises aux soins intensifs est anticipée. Les infirmières et les médecins de l'urgence mineure de Windsor vont donc continuer de prêter main forte aux secteurs critiques du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Pendant la fermeture de l'urgence de Windsor, s'il y a urgence, la population est invitée à se rendre au service d'urgence qui est le plus près du domicile soit: l'Hôpital Fleurimont, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke ou l'Hôpital de Granby.

Pour un besoin non urgent, chaque personne est invitée à communiquer avec son médecin de famille. En présence de fièvre, de toux, d'essoufflements ou d'autres symptômes qui s'apparentent à la grippe, on peut également appeler au 1 877 644-4545.

Pour tout autre symptôme nécessitant une consultation médicale, on doit communiquer avec son médecin de famille pour prendre rendez-vous. Si la personne n'a pas de médecin de famille, elle peut prendre un rendez-vous au GMF-R CMU du Sommet de Sherbrooke, par téléphone, au 819 822-2700, option 6, entre 7 h et 12 h.

# Collecte du vieux fer Club Optimiste de Valcourt

Samedi le 1<sup>er</sup> mai de 8h à midi dans le  
stationnement du Centre Communautaire de  
Valcourt.

Possibilité de ramassage pour les plus gros  
morceaux contactez-nous au 819 432-8783  
ou 819 238-7763 ou 819 349 7763

## La réglementation sur les bâtiments accessoires : comment s'y démêler?

Pour profiter à fond de votre propriété, il est possible de construire certains bâtiments accessoires, par exemple une remise, un garage privé, un abri d'auto, une serre privée ou autre. Ces bâtiments sont autorisés sur tout le territoire de la ville. Toutefois, leur construction est assujettie à des règles d'urbanisme et un permis de construction est requis.

### Quels bâtiments accessoires?

Le Règlement de zonage numéro 560, disponible sur le site internet Valcourt.ca, énumère les constructions considérées comme des bâtiments accessoires. Voici ci-dessous les bâtiments accessoires qui peuvent être érigés dans les zones résidentielles, ainsi que les modes d'implantation autorisés :

Bâtiments	Mode d'implantation		
	Isolée	Détachée	Rattachée (Intégrée)
Garage privé	Permis	Permis	Permis
Remise	Permis	Permis	Permis
Abri d'auto	Permis	Permis	Interdit
Serre privée	Permis	Permis	Interdit
Gazebo	Permis	Interdit	Interdit
Poulailler et enclos	Permis	Interdit	Interdit

### Puis-je aménager un espace habitable?

Règle générale, il est interdit d'aménager une chambre, une cuisine ou tout autre espace habitable à l'intérieur ou au-dessus d'un bâtiment accessoire isolé ou détaché. Pour un bâtiment rattaché associé à une habitation unifamiliale ou bifamiliale (duplex), des conditions mentionnées dans le Règlement de zonage permettent l'implantation d'espaces habitables.

### À quel hauteur puis-je ériger le bâtiment accessoire?

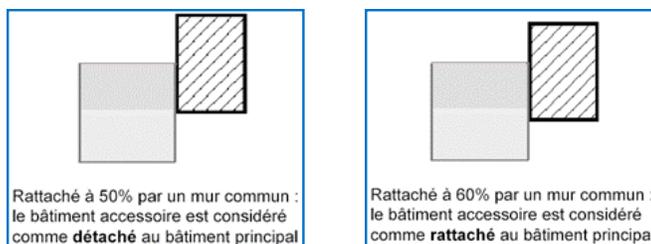
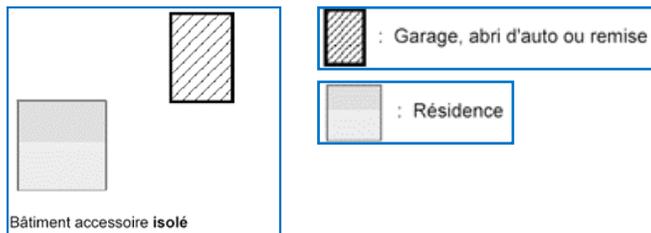
Dans les zones résidentielles (R) et mixtes (CV, rue Saint-Joseph), la hauteur maximale des bâtiments accessoires est basée sur le mode d'implantation :

- Bâtiments isolés et détachés : 7,0 m ou la hauteur du bâtiment principal si inférieure à 7,0 m;
- Bâtiments rattachés : La hauteur du bâtiment principal

Dans les zones agricoles, la hauteur maximale de tout bâtiment accessoire est d'un étage et de 10 mètres.

### Que signifie le mode d'implantation?

- Bâtiment isolé : Complètement séparé du bâtiment principal (de l'habitation);
- Bâtiment détaché : Relié par un mur à moins de 60 % au bâtiment principal ou relié au bâtiment principal par le biais d'un abri d'auto;
- Bâtiment rattaché (Intégré) : relié par au moins 60 % d'un mur commun du bâtiment accessoire.



### Combien de bâtiments accessoires puis-je construire?

Pour un terrain occupé par une habitation, il est possible de construire les bâtiments suivants :

- Un garage rattaché et un garage isolé ne pouvant servir qu'au remisage de véhicules de promenade ou de véhicules commerciaux de moins de 2 tonnes en charge;
- + Un abri d'auto;
- + 2 autres bâtiments accessoires à l'intérieur du périmètre urbain (+3 dans la zone rurale)

Des règles s'appliquent sur la superficie des bâtiments: la superficie au sol de chaque bâtiment accessoire ne peut excéder la plus petite des valeurs suivantes :

- 80% de la superficie au sol du bâtiment principal incluant le garage intégré
- 70 mètres carrés<sup>1</sup>.

La superficie totale au sol de tous les bâtiments accessoires ne peut excéder :

- la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal incluant le garage intégré
- ni 10% de la superficie du terrain.

<sup>1</sup>Sous réserve d'autres dimensions plus restrictives qui pourraient être mentionnées dans le Règlement de zonage.

## Quelles sont les distances à respecter pour l'implantation?

Les bâtiments accessoires peuvent être autorisés dans les cours latérales et arrière du terrain<sup>2</sup>. Selon leur implantation et leur superficie, les distances à respecter diffèrent :

- Bâtiments détachés, rattachés (intégrés) ou isolés de 50 mètres carrés et plus : Les distances minimales correspondent aux normes minimales d'implantation d'un bâtiment principal dans la zone de la propriété;
- Bâtiments isolés de moins de 50 mètres carrés : 0,75 mètre des lignes latérales et arrière du terrain;
- Dans tous les cas, un bâtiment accessoire isolé doit être distant (murs) d'au moins 3,0 mètres :
  - De tout autre bâtiment accessoire situé sur le même terrain;
  - De tout bâtiment principal

<sup>2</sup>Les garages et remises peuvent être érigés en cour avant lorsque cette cour a une profondeur d'au moins 15 mètres.

## Est-ce qu'il y a des exigences architecturales?

La construction des bâtiments accessoires des propriétés situées dans les secteurs Saint-Joseph et Boisé du Ruisseau, doivent respecter les critères d'évaluations prévus dans le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 615 (PIIA)*. Un avis du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et une décision favorable du conseil municipal sont préalables à l'émission du permis.

## Je souhaite construire un bâtiment accessoire, comment dois-je procéder pour faire ma demande de permis?

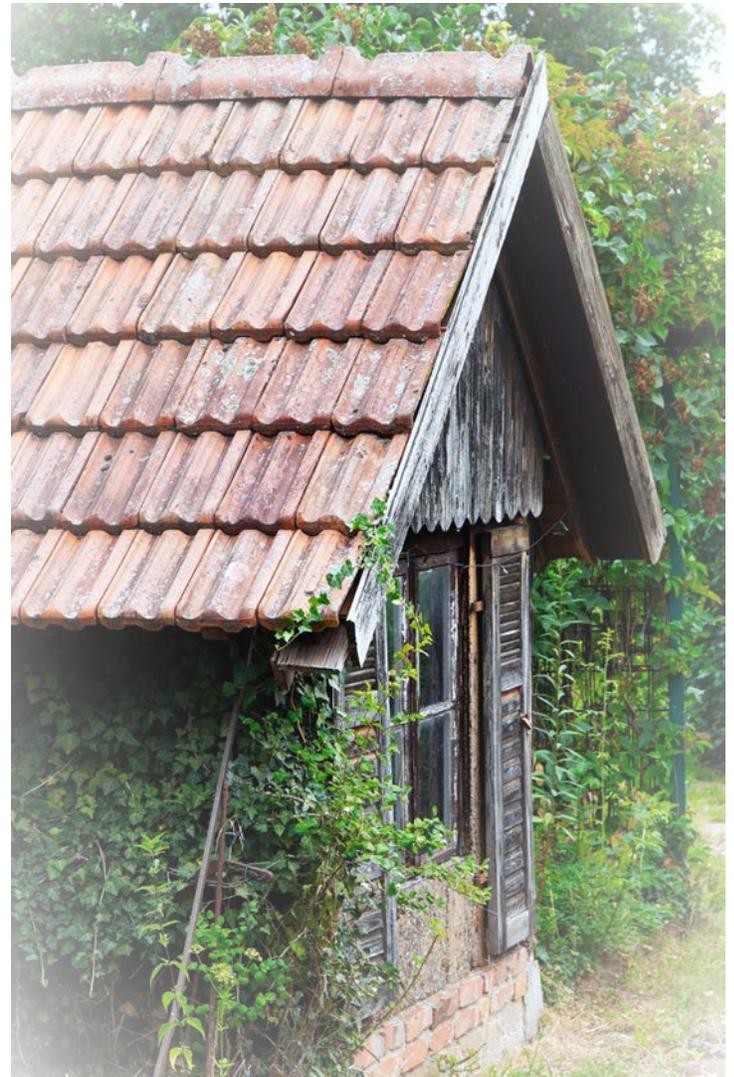
Le formulaire de demande de permis de construction est disponible sur le site Internet Valcourt.ca, section Services aux citoyens. Il est possible d'intégrer les documents requis à même le formulaire :

- Les plans, élévations, coupes, croquis et devis requis pour une compréhension claire du projet;
- Les numéros d'enregistrement à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) des artisans effectuant les travaux, le cas échéant, et;
- Selon la situation, soit un certificat d'implantation préparé un arpenteur-géomètre pour les bâtiments accessoires rattachés (intégrés), détachés ou isolés de 50 mètres carrés ou plus, soit un croquis d'implantation du bâtiment accessoire isolé de moins de 50 mètres carrés.

Le coût de construction de la demande de permis de construction (Bâtiment accessoire associé à un usage résidentiel) est de 50,00\$. Le permis de construction est valide pour une période de 18 mois à partir de la date d'émission du permis, mais devient caduc après 6 mois si les travaux ne sont pas commencés.

Finalement, l'inspecteur municipal dispose d'un délai de 30 jours pour émettre, refuser le permis de construction ou transmettre le dossier au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour analyse. Le délai court à partir de la date où l'officier a reçu tous les documents requis par le présent règlement.

***Cet article est une vulgarisation des règles d'urbanisme relatives aux bâtiments accessoires et ne remplace pas le texte des règlements mentionnés dans le texte. S'il y a une incompatibilité entre cet article et le règlement, ce dernier prévaut. Également, l'article présente les normes réglementaires telles qu'appliquées au moment de sa publication et les règlements peuvent être modifiés selon les exigences procédurales prévues dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)***



## CHRONIQUE DE PRÉVENTION INCENDIE



Régie intermunicipale de  
Protection contre l'incendie de Valcourt  
541 Avenue du Parc, Valcourt  
(450) 532-1900 # 3  
prevention@cooptel.qc.ca



Par : Claude Lemire Tpi.

### La saison du BBQ commence!

Le propane est un combustible sécuritaire, à condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Comme il est incolore et inodore, par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter du mercaptan éthylique, un produit dont l'odeur est semblable à celle des œufs pourris, afin de vous alerter en cas de fuite. Voici quelques conseils de sécurité à observer :

Les barbecues au propane doivent uniquement être utilisés à l'extérieur et jamais à l'intérieur d'un bâtiment. Les bouteilles de propane doivent toujours être entreposées à l'extérieur, en été comme en hiver. Assurez-vous que votre barbecue est stable et dégagé de toute matière combustible (1 m du mur de la maison).

Procédure d'allumage sécuritaire :

1. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermées (off);
2. Ouvrez lentement le robinet de gaz de la bouteille au maximum;
3. Appuyez sur l'allumeur intégré afin de produire une étincelle. S'il n'y en a pas, allumez une longue allumette et approchez-la du brûleur à être allumé;
4. Ouvrez lentement une des commandes de contrôle de gaz en position ouverte (ON ou HI).

Si vous ne réussissez pas à allumer votre barbecue en moins de 10 secondes, fermez la commande de contrôle de gaz et laissez votre barbecue se ventiler au moins deux minutes et recommencez la procédure d'allumage.

Finalement pour éteindre votre barbecue, commencez par fermer le robinet de la bouteille de propane, ensuite mettez les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (Off). Un petit nettoyage et votre appareil sera prêt pour sa prochaine utilisation.

### Nouveau site Internet

Dès la mi-avril, en allant sur [ripiv.ca](http://ripiv.ca) vous pourrez consulter notre tout premier site Internet. Vous y trouverez des informations sur notre organisation, ainsi qu'une section « Prévention » où des conseils seront disponibles pour les grands et les petits.

**Permis de brûlage.** À noter qu'il ne sera plus possible de faire une demande de permis de brûlage à votre bureau municipal. Grâce à notre site Internet, après avoir répondu à quelques questions d'usage et si les conditions le permettent, votre permis vous sera accordé sur le champ. Si vous ou un proche n'avez pas accès à l'Internet, communiquez avec nous par téléphone.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous procurer un permis de brûlage, à chaque fois que vous faites un feu qui n'est pas dans une installation conforme. Vous trouverez la définition d'une installation conforme sur notre site Internet. Voici donc un petit rappel de vos obligations :

- Un responsable doit être présent en tout temps ;
- Vous devez avoir sur place et sous la main, plus d'un appareil vous permettant d'en garder le contrôle. Ex : une pelle, un boyau d'arrosage, un extincteur, une chaudière d'eau, etc.) ;
- La matière à brûler ne doit pas excéder 1,25 m ;
- Vous devez vous assurer d'avoir complètement éteint votre feu avant de quitter les lieux ;
- Il est interdit de brûler des déchets ou des matériaux de construction. Les poubelles et l'écocentre sont là pour ça.

Nous vous invitons également à consulter, aimer et partager notre page Facebook. Un moyen de communication efficace et rapide !



**Nous vous remercions de prendre le temps de lire nos chroniques.**

**Votre service de prévention incendie est là pour répondre à vos interrogations.**

**N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 450 532-1900 # 3 pour toutes questions.**



## Clinique de denturologie et d'implantologie Valcourt



Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné  
Satisfaction assurée

Le vrai spécialiste pour vos  
prothèses dentaires partielles,  
complètes et sur implants, votre  
denturologiste

**Ouverture  
bientôt!**  
Voisin du Uniprix

## LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

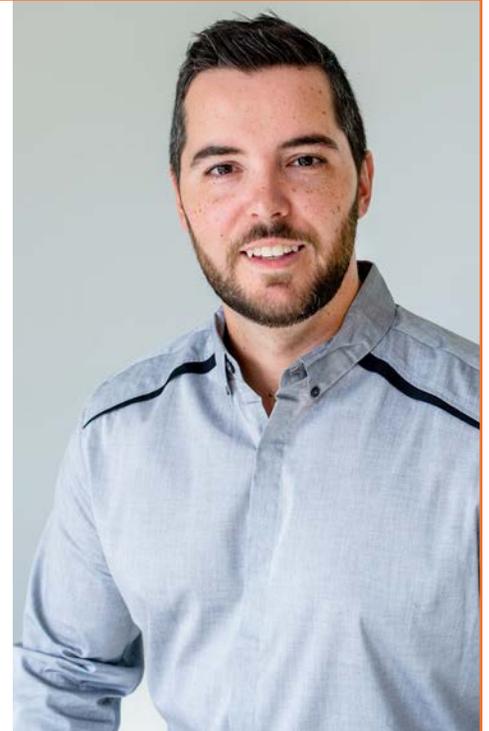
### DR JONATHAN GIRARD CHIROPRACTICIEN



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

**Votre chiro de famille, près de chez vous!**



## DÉMÉNAGÉ À RACINE

PLUS DE DISPONIBILITÉS, CLINIQUE À MON DOMICILE  
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283



## S'abonner au système d'alerte de masse, une nécessité !

En 2020, à la suite de la réception d'une subvention pour l'amélioration de sa capacité à intervenir en cas de sinistre majeur, la Ville de Valcourt s'est dotée d'un système d'alerte de masse, SAM.

Depuis son implantation, plusieurs citoyens se sont abonnés à SAM pour avoir l'esprit tranquille, car ils savent qu'en cas d'extrême urgence, ils seront avisés en quelques secondes. Néanmoins, plusieurs citoyens craignent de s'abonner puisqu'ils appréhendent de recevoir des appels non sollicités.

Tout d'abord sachez que sur notre plateforme, vos données sont bien protégées et qu'en aucun cas nous ne revendons ou ne diffusons les données contenues dans notre base de données. Ainsi, les seules personnes à pouvoir utiliser ces données sont les employés de la Ville de Valcourt ayant accès à la plateforme. De plus, la Ville n'utilise le service de SAM qu'en cas d'urgence et non pour des messages d'intérêt général. Ceux-ci sont plutôt diffusés sur Facebook ou sur notre site Web. Finalement, vous pouvez choisir de recevoir les alertes via message vocal sur un téléphone filaire ou un cellulaire, par message texte ou par courriel. Ainsi, si vous craignez de recevoir des appels incessants, vous pourriez vous abonner par message texte ou par courriel seulement. Vous constaterez alors que la Ville n'utilise le système qu'en cas de besoin seulement.

Il est important de savoir également que la Ville vous transmet des messages via le système, mais ne vous demandera jamais de cliquer sur un lien (message texte ou courriel) ou de fournir des renseignements personnels ou financiers. En cas de doute sur la véracité d'un message reçu, contactez directement la Ville de Valcourt au 450 532-3313, nous pourrions rapidement vous informer s'il s'agit d'un message légitime ou d'une fraude.

### Chambres privées à louer à Valcourt

Situées dans un grand 6 ½ entièrement meublé, sur la rue St-Joseph, près de Poste Canada. L'électricité est fournie de même que l'accès à l'Internet. Vous aurez accès à une cuisine ainsi qu'à une laveuse et une sècheuse. Il est possible d'avoir un stationnement. Libre immédiatement au coût de 330\$ par mois. Appelez au 514 709-0018

### Avril est le mois de la santé buccodentaire



Profitez de cette période pour passer un examen dentaire.

Un examen complet comprend :

- Prise de radiographies intra et extra orales
- Diagnostic caries, restaurations défectueuses, dents incluses, malocclusions, problèmes mâchoires
- Dépistage cancer buccal, apnée someil, maladies gencives, os



915, boul. des Cyprès  
Valcourt (Québec)  
J0E 2L0  
450 532-2202

Visitez notre site [www.centredentairevalcourt.com](http://www.centredentairevalcourt.com)

Suivez nous sur 

**Esthétique Guylaine**

- \* Épilation à la cire
- \* Facial

707 Avenue du parc  
Valcourt, Québec  
J0E-2L0  
(450)532-4973

## Les zones de rusticité, qu'est-ce que c'est?

Connaissez-vous la zone de rusticité pour la Ville de Valcourt?

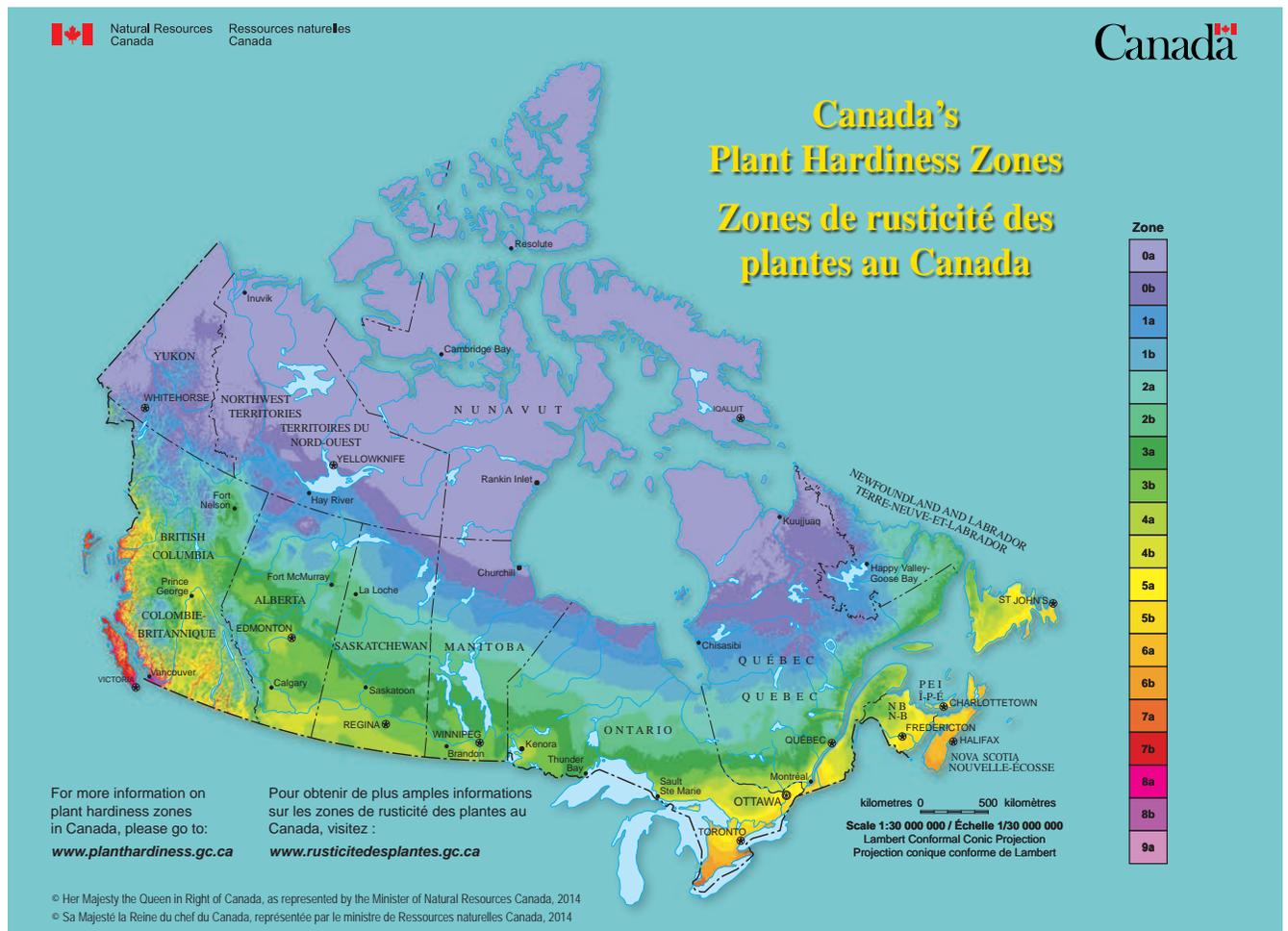
Valcourt se trouve dans la zone **5a**. Cette donnée est très importante lorsque nous souhaitons nous lancer dans la création d'aménagements paysager avec des vivaces ou planter de nouveaux arbres. Les essences d'arbres et de plantes ainsi que la date des semis ne sont pas les mêmes d'une zone à l'autre.

Tout d'abord, il est important de savoir que le Canada est divisé en 9 zones, allant de 0 à 8. Cette charte, mise en place par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans les années 60, se base sur plusieurs critères, notamment les températures minimales moyennes enregistrées dans le secteur.

0 est la zone la plus froide, où seules quelques plantes les plus tenaces tiennent le coup de peine et de misère. Plus le chiffre augmente, plus la zone est chaude et la variété de plantes; intéressante. Dans chacune des zones, il y a une distinction de faite divisant les secteurs les plus froids de la zone (représentés par la lettre a) et les secteurs plus chauds (représentés par la lettre b). Vous pouvez sans problèmes planter et cultiver des végétaux destinés à une zone plus froide que la nôtre (soit 4b et moins), mais l'inverse sera plus difficile.

Vous trouverez facilement la classification des végétaux sur leur étiquette, mais vous pouvez également demander conseil à votre spécialiste au centre horticole.

Bon jardinage!



Références : Site Web de Ressources Naturelles Canada

# MÉFIEZ-VOUS DES PUBLICITÉS FACEBOOK LIÉES À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

On vous annonce

- Un programme d'inspection gratuite...
- Un test/analyse écoénergétique gratuit...
- Une remise en argent (avec image de facture d'Hydro) ...
- Un concours (ex : gagnez votre électricité pour ...)

## EN RÉALITÉ

- » Il n'y a AUCUN programme gouvernemental d'inspection gratuite
- » Hydro-Québec n'a PAS de concours
- » Il n'y a JAMAIS d'inscription sur Facebook ni de sollicitation par Hydro-Québec, Rénoclimat ou tout autre programme gouvernemental

**Ces publicités sont des stratégies conçues par des entreprises cherchant des clients.**

Une fois inscrit, on reçoit la visite d'un commerçant itinérant (thermopompes, isolation/décontamination d'entretoit). Dans les cas vus à l'ACEF Estrie, beaucoup de pression était mise pour signer le jour même et les prix étaient très élevés.

**Quoi faire si vous voulez améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?**

- Commencez par une évaluation énergétique indépendante dans le cadre du programme *Rénoclimat* avec un test d'infiltrométrie. Il faut s'inscrire sur le site. Il y a un léger frais, **mais cela donne droit à des subventions auxquelles vous n'aurez pas droit si vous ne vous inscrivez pas avant les travaux.**
- Si vous voulez installer un système de chauffage moins polluant, visitez le site du programme *Chauffez vert* **avant** l'achat du système.
- Une fois les travaux pertinents identifiés, contactez plusieurs entreprises et comparez les soumissions.
- Ne JAMAIS signer un contrat le jour même.

**Si vous avez signé un contrat de vente itinérante et avez des regrets, contactez l'ACEF Estrie (819-563-8144) ou l'association de consommateurs de votre région pour discuter des recours possibles.**



Le printemps est à nos portes ! Qui dit printemps, dit grand ménage...

Les élèves de l'école de la Chanterelle vous demandent de conserver vos bouteilles et cannettes consignées. Les fonds amassés serviront à embellir la cour du côté des grands !

La collecte se fera le Samedi 8 mai 2021 de 9h à 15h dans le stationnement de l'aréna

Merci à l'avance aux citoyens pour leur générosité ! Le comité de la Fondation de la Chanterelle



## Le sport parascolaire de l'Odyssée reprend vie !

Avec les assouplissements annoncés en mars dernier, il fut possible de pratiquer le basket, le volley ainsi que le badminton après les heures de classe et ce, sans respecter les bulles-classes. Toutefois, il a fallu limiter le nombre de participants à huit par séance, sous la supervision d'un responsable et en gardant la distanciation physique de 2 mètres en tout temps. Les élèves-athlètes ont répondu PRÉSENT à cette opportunité, eux qui sont inactifs depuis la mi-novembre. Malheureusement, avec le resserrement des mesures en zone orange annoncé le 6 avril, les jeunes n'ont eu que deux semaines d'activités. On espère pouvoir reprendre l'action en mai.

Pour ce qui est de la course du secondaire du Grand défi Pierre Lavoie, l'organisation désirait reconduire l'événement annulé en 2020 les 8 et 9 mai prochain, avec une formule modifiée pour répondre aux consignes sanitaires en vigueur. Toutefois, étant donné la lente amélioration de la situation, l'événement est à nouveau suspendu. L'Odyssée conserve sa priorité d'inscription pour une possible édition en 2022 (souhaitons-le).

Stéphane Bernier, Éducateur physique et responsable des sports, École secondaire l'Odyssée.

## GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DE VÉLOS POUR ENFANTS 0-5 ANS EN MAI CHEZ ACTION SPORT VÉLO DE VALCOURT (dates à déterminer)

5 \$ chacun peu importe le style, le modèle ou la marque!

Super aubaine pour les garderies, les organismes communautaires ou tout simplement pour offrir en cadeau à un membre de votre famille!

Suivez-nous sur FB pour voir les différents modèles qui seront disponibles!



## GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS, VOS DONS SONT LES BIENVENUS!

En cette période de grand ménage, Action Sport Vélo peut vous aider à redonner une deuxième vie à vos articles de sport ainsi qu'à vos vélos.

Passez à l'ACTION : rapportez le tout chez Action Sport Vélo!

Déposez-y vos articles de SPORT : sacs et bâtons de golf, raquettes de tennis, patins à roues alignées, souliers de soccer, gants de balle molle, casques, etc.

Donnez une deuxième chance à votre VÉLO usagé d'être remis à neuf et d'en faire bénéficier une autre famille.

Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit!

**Service courtois, chaleureux et professionnel!**



**Jonathan Bélisle**  
DENTUROLOGISTE

**POUR  
REDÉCOUVRIR  
LE PLAISIR  
DE SOURIRE.**

**FABRICATION  
ET RÉPARATION  
DE PROTHÈSES  
DENTAIRES**

**Esthétique – Confort – Stabilité**

975 , rue Daigneault , Acton Vale  
( Face à l'Animalerie Acton )  
**450 546-5658**

(consultation sans frais)  
**Souriez à la vie!**

# La Maison de la Famille Les Arbrisseaux

Voici la programmation du printemps de la Maison de la famille. Notez que l'adhésion à la Maison de la famille du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 est gratuite si vous remplissez le formulaire avant le 30 avril. Vous aurez la possibilité d'emprunter gratuitement les jeux, les trousseaux et les équipements sportifs que vous retrouverez sur notre guide, disponible sur notre site Internet. Les écoles, les CPE et les municipalités peuvent aussi emprunter notre matériel sans être membre. Profitez-en!

## SERVICES PRÊT DE TROUSSES DE JEUX



Ce service de prêt de **TROUSSES DE JEUX, d'équipement SPORTIF** et de **JEUX DE SOCIÉTÉ** est offert à toutes les familles<sup>1</sup>, les écoles, les CPE, les municipalités et les autres organismes de la MRC du Val-St-François. Le **guide** est disponible sur notre site Internet ou nous pouvons vous le faire parvenir en ligne. Nous avons également un service de prêt de porte-bébés et de livres de références.

du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2021  
**Devenez membre GRATUITEMENT**

## ACTIVITÉS ET ATELIERS en ligne SUR LA PLATEFORME ZOOM

<b>Brin d'éveil</b> <b>Gratuit</b> Les mardis, 6 avril au 8 juin de 13h30-15h30 Les mercredis, 7 avril au 9 juin de 13h30-15h30 Les jeudis, 8 avril au 10 juin de 13h30-15h30
<b>Coup de pouce (aux 2 semaines)</b> <b>Gratuit</b> Les mardis, 6 avril au 15 juin de 10h-11h Les mardis, 13 avril au 22 juin de 10h-11h
<b>Mother Goose</b> <b>Gratuit</b> Pour inscription : Carie au 819 574-1390 Les mercredis, 31 mars au 2 juin de 9h00-10h15
<b>Initiation au portage</b> <b>20\$</b> Le samedi, 1 <sup>er</sup> mai de 10h à 11h Le samedi, 15 mai de 10h à 11h
<b>RCR bébé-enfant</b> <b>20\$</b> Le mercredi, 14 avril de 18h30 à 20h30 Le jeudi, 13 mai de 18h30 à 20h30
<b>Bébé en action</b> <b>Gratuit</b> Les jeudis, 15 avril au 27 mai de 10h-11h Les vendredis, 7 mai au 18 juin de 10h-11h Limite de 5 familles par groupe.
<b>Mini-Actif</b> <b>Gratuit</b> Les mercredis, 31 mars au 5 mai de 9h30-10h30 Les lundis, 12 avril au 17 mai de 18h30 à 19h30 Les mardis, 20 avril au 25 mai de 18h30 à 19h30 Limite de 4 familles par groupe.
<b>Jasette en famille au grand air</b> <b>Gratuit</b> Sur réservation en appelant au 819 628-0077 Offert en ligne sur Zoom ou en présence au grand air.

### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET ATELIERS (INSCRIPTION OBLIGATOIRE)

**Bébé en action 6 à 12 mois : Gratuit**  
Papa, maman, venez explorer les sept sphères de développement de l'enfant par différents jeux. Vous pourrez ainsi guider et observer votre bambin à travers les activités proposées.

**Brin d'éveil 0-6 mois : Gratuit**  
Papa, maman, venez échanger sur différents thèmes en lien avec vos réalités de parents, tout en vivant de beaux moments avec bébé (massages, jeux d'éveil, etc.).

**Coup de pouce : Gratuit**  
Papa, maman, venez rencontrer d'autres parents d'enfants de 0 à 5 ans pour échanger des trucs sur les hauts et les bas de la vie familiale.

**Jeux Mini-Actif 2 à 5 ans : Gratuit**  
Papa, maman, venez vous amuser et bouger avec vos enfants de 2 à 5 ans. Expérimentez des activités favorisant leur développement (jeux actifs, bricolage et contes).

**Atelier Mother Goose : Gratuit**  
Activités en anglais (chansons, comptines, contes, etc.), pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans.  
For the parents and their children from 0 to 3 years old. Activities in English (songs, rhymes, story time, etc.) Bienvenue aux familles francophones.

**RCR bébé-enfant : 20 \$**  
Papa, maman, venez découvrir et pratiquez la technique de réanimation cardio-respiratoire pour les enfants de 0 à 8 ans.

**Initiation au Portage : 20 \$**  
Papa, maman, venez découvrir les bases pour un portage agréable et sécuritaire. Essayez nos porte-bébés sur place ou apportez le vôtre. Un service de prêt des porte-bébés présentés durant l'atelier est disponible.

**Jasette en famille au grand air : Gratuit**  
Venez jaser, marcher, prendre un breuvage chaud au grand air avec Catherine, intervenante à la Maison de la famille et David, travailleur de milieu à l'OMH.

**POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :**  
**LA MAISON DE LA FAMILLE  
LES ARBRISSEAUX**  
111, rue St-Georges, Windsor  
Tél. : 819 628-0077  
Courriel : [lesarbrisseaux@gmail.com](mailto:lesarbrisseaux@gmail.com)  
Maison de la famille Les Arbrisseaux  
Site : [www.mfarbrisseaux.com](http://www.mfarbrisseaux.com)  
**HORAIRE : lundi au jeudi de 9h à 16h**

<sup>1</sup> Pour les emprunts de trousseaux, les familles doivent être membre de la Maison de la famille Les Arbrisseaux au coût de 10\$ annuellement.

## Rénovations Pierre Groulx 2009 inc Construction

Résidentiel - Commercial - Industriel

Garantie maisons neuves

# 450-532-3255



RBQ: 5596-5750-01 708, Route 222, Maricourt, Qc JOE 2L2

 Membre APCHA



*Christiane Picotte*  
819 446 1759

*Podologie (soin des pieds)  
Réflexologie des pieds & mains  
massage crânien  
Massage de la colonne vertébrale*

## Saison 2021 du Marché public de Valcourt Un nouveau CA formé, des bénévoles recherchés!

Même si la neige n'est pas encore entièrement fondue, le Marché public se prépare déjà pour sa saison 2021 et une première étape fort importante a été complétée le 31 mars lors de l'AGA; un nouveau CA a été formé!

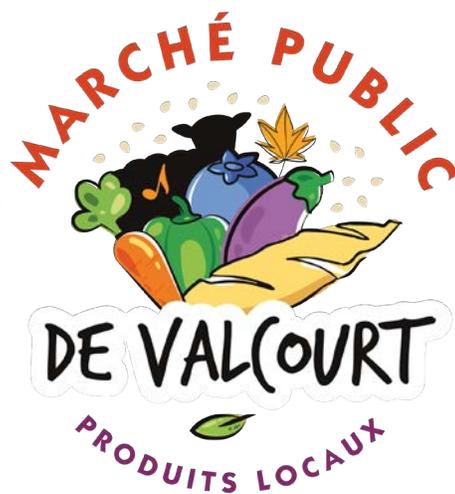
Ce nouveau CA, composé de quatre producteurs locaux Maxime Brien, Yannick Pépin, Judith Séguin-Brodeur, Arianne Séguin-Verner et d'un citoyen, Pierre Tétrault, prendra donc les rênes du Marché dès cette saison.

« Piloté par Valcourt 2030 à sa première année, le Marché est ensuite devenu un OBNL et l'objectif était de le rendre autonome, de faire en sorte que les producteurs s'approprient le Marché et en fassent un projet qui se colle à leurs ambitions. Après quelques années pour mettre les choses en place, nous semblons avoir atteint cet objectif. Les deux dernières années ont permis de trouver une formule qui rassemble les citoyens, qui plait aux producteurs et le Marché est maintenant beaucoup plus solide financièrement » lance Kevin Bombardier, qui accompagne l'équipe du marché à travers son poste de coordonnateur de Valcourt 2030.

Durant les prochaines semaines, ce nouveau CA échangera sur les différentes améliorations à apporter à la formule et il est fort probable qu'un sondage circule afin d'obtenir le pouls de la population par rapport au marché. Le recrutement des producteurs est aussi en cours afin de combler quelques manques au niveau de l'offre de produits.

De plus, au-delà de la formation du CA et de la présence des producteurs cet été, le Marché devra également rassembler une banque de bénévoles pour lui permettre d'opérer adéquatement au cours de l'été. Que ce soit pour l'accueil, la zone rafraichissements, le volet animation ou la logistique, l'aide des citoyens sera la bienvenue.

L'invitation vous intéresse? Pour réserver votre place au Marché en tant que producteur ou pour faire partie de l'organisation en tant que bénévole, contactez notre comité organisateur au [marchedevalcourt@gmail.com](mailto:marchedevalcourt@gmail.com) ou au 450 532-2030.



### CONSEIL D'ADMINISTRATION SAISON 2021



YANNICK PÉPIN  
BOULANGERIE ARTISANALE  
LES DÉLICES DU VILLAGE



MAXIME BRIEN  
FERME BRIEN ET FILS



JUDITH SÉGUIN-BRODEUR  
LES JARDINS AUX  
BOULEAUX GRIS



ARIANNE SÉGUIN-VERNER  
DOMAINE LES CÈDRES



PIERRE TÉTRAUT  
SIÈGE CITOYEN

# VOTRE MRC EN ACTION

AVRIL 2021



De culture innovante

## QUOI DE NEUF?

Séance du conseil : Le 21 avril 2021 à 16 h 00

### Une carrière dans la MRC ça vous intéresse?

La MRC recrute :

- Un(e) agent(e) de révision pour le schéma d'aménagement (emploi contractuel)
- Un(e) géomaticien(ne) (emploi contractuel)
- Un(e) coordonnateur(trice) en économie circulaire

VAL-SAINST-FRANÇOIS.QC.CA

## Développement Val-Saint-François (DVSF)

### LE PROGRAMME SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS AUTONOMES (STA)

Vous êtes un travailleur à statut précaire ou vous avez perdu votre emploi? Vous aimeriez devenir travailleur autonome et vous avez déjà un projet d'affaires en tête?

Vous pourriez être éligible au programme "Soutien aux travailleurs autonomes (STA)".

Communiquez avec l'équipe conseil en développement économique de la MRC qui saura vous guider dans cette démarche!

[dvsf@val-saint-francois.com](mailto:dvsf@val-saint-francois.com)



### AGRICULTURE : PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES

Vous souhaitez avoir un petit jardin pour l'été, mais l'espace vous manque? Les jardins communautaires sont la solution idéale!

Il y a deux jardins communautaires dans le Val. Un premier dans la ville de Windsor et un second dans la ville de Valcourt.

Cette solution vous intéresse? Les inscriptions sont présentement en cours. Consultez le site Internet de la MRC pour plus de détails ou appelez le Centre d'action bénévole de votre région.

[www.val-saint-francois.qc.ca/periode-dinscription-pour-les-jardins-communautaires/](http://www.val-saint-francois.qc.ca/periode-dinscription-pour-les-jardins-communautaires/)



## Service de l'environnement

### OUVERTURE DES ÉCOCENTRES

Vous avez accumulé des matières résiduelles tout l'hiver dans le but de vous en départir? Bonne nouvelle, notre écocentre régional ouvrira ce 28 avril et l'écocentre occasionnel de Valcourt ouvrira le 1er mai! Pour connaître les horaires et les matières que vous pouvez apporter, consultez la page Écocentres du site Internet de la MRC.



## Service de l'aménagement du territoire

### LA MRC DU VAL-SAINST-FRANÇOIS A POUR OBJECTIF DE DEVENIR LA DESTINATION VÉLO PAR EXCELLENCE!

À l'automne dernier, le conseil des maires de la MRC a adopté un plan de développement vélo pour les 10 prochaines années. L'objectif étant de faire de notre MRC la destination vélo par excellence!

Ce qui signifie qu'en plus de veiller à l'entretien, la MRC souhaite développer de nouveaux tronçons et des circuits vélo! Pour ce faire, la MRC a créé un nouveau poste de coordonnateur du réseau cyclable. Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de Mme Marie-Josée Laforge pour occuper ce nouveau poste!



## Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

### Moment d'histoire : la Moto-Skeeter

Ayant plus d'un tour dans son sac, la compagnie Moto-Ski met sur le marché non seulement des motoneiges, mais aussi des motocyclettes! La Moto-Skeeter, produite au début des années 1970, est conçue comme une petite motocyclette de plaisance. Trois modèles sont introduits en 1972: la motocyclette Moto-Skeeter 650, conçue pour la conduite sur le réseau routier ainsi que la 350 et la 550 créées pour la conduite hors route.



### Réouverture du Fab Lab

Après 13 mois fermé, le Fab Lab ouvre enfin ses portes au public avec la mise en place de nouvelles mesures sanitaires! En effet, trois usagers à la fois ont maintenant accès au Fab Lab le mercredi de 16 h à 20 h ainsi que les vendredis et samedi de 10 h à 17 h sur réservation. Celles-ci doivent s'effectuer en ligne minimum 24 h à l'avance.

Vous pouvez réserver des périodes de deux heures pour les stations suivantes : impression 3D, électronique, CNC, ordinateur de même que découpe vinyle et textile. Il est également possible de réserver pour la découpe laser, mais pour une période maximale d'une heure seulement afin de donner la chance au plus grand nombre d'usagers d'utiliser cette dernière.

Une distance de deux mètres entre chaque personne de même que le port du masque et des lunettes de sécurité sont obligatoires en tout temps.

Pour en savoir plus sur la réouverture du Fab Lab, consultez le site Web du Musée au [www.museebombardier.com](http://www.museebombardier.com).

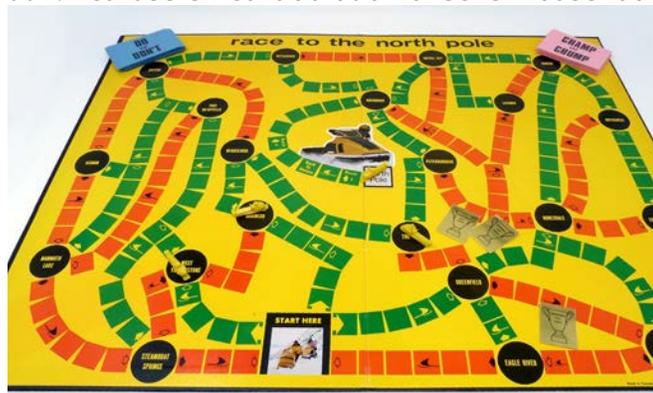
### 50 ans du Musée

Ce mois-ci, afin de souligner les 50 ans du Musée, découvrez l'exposition Les animaux des pays de l'hiver présentée du 21 septembre au 15 novembre 1992. Réalisée en collaboration avec le Musée faunique Jean-Louis L'Écuyer, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le Centre universitaire canadien de recherches internationales, l'exposition met en vedette des animaux d'hiver naturalisés.

Du côté de nos véhicules de la réserve, nous avons choisi de vous présenter une capsule vidéo sur le prototype Ski-Doo 1964! Voyez comment ce véhicule conçu pour les travailleurs se déplaçant l'hiver dans les régions isolées est rapidement devenu un nouveau sport!

Finalement, nous avons décidé de mettre en lumière un jeu de société présent dans notre collection. Le jeu de société Race to the North Pole mélange deux thématiques inusitées : la sécurité en motoneige et l'Expédition polaire Plaisted de 1968. Produit en 1969 par Snowdon Productions Inc. de Montréal, le jeu est conçu pour 2 à 6 joueurs. Le trajet du périple au pôle Nord est représenté par des cases colorées sur un plateau de jeu. Le but est de se rendre au centre du plateau, le « pôle Nord » tout en pigeant des cartes qui sensibilisent les joueurs aux bonnes et mauvaises pratiques de sécurité en motoneige.

Pour découvrir tous ces nouveaux contenus, visitez le [www.museebombardier.com](http://www.museebombardier.com).



# Centre culturel Yvonne L. Bombardier

## Dernière chance de découvrir l'exposition Kaléidoscope

Vous avez jusqu'au 11 avril pour voir cette exposition en arts visuels amusante qui met de l'avant une vaste gamme de couleurs et de mouvements avec des œuvres des artistes Renée Carrier, Marie-Josée Laframboise, Caroline Hayeur et D. Kimm.

Entrée gratuite!



## Des cours en ligne à l'accès gratuit et illimité!

Saviez-vous que si vous êtes abonné à la Bibliothèque, vous pouvez utiliser gratuitement la ressource Toutapprendre.com, qui vous donne accès à plus de 800 cours en ligne? Du tricot au cours de langue, en passant par des cours d'activités physique, toute la famille peut y trouver son compte! Plusieurs cours se sont ajoutés dans les catalogues Bien-être & Santé, Arts & Loisirs créatifs, Langues, Multimédia, Programmation & Sécurité et Musique tels que Baby Sign - Signez avec bébé, Gérer son stress avec la sophrologie, Maîtrisez la prise de parole en public ou encore Photoshop - Les fondamentaux. Un service à découvrir!



## Téléchargez vos magazines préférés

Saviez-vous que dans nos ressources numériques offertes, vous pouvez télécharger vos magazines préférés parmi une sélection de plus de 70 titres? Que vous préférerez les revues de recettes, de décorations, de potins ou de science, vous trouverez vos titres préférés! La revue Protégez-vous vient même de s'ajouter à cette vaste sélection!



## Formation en ligne : sécurité en ligne et citoyenneté numérique

Encore ce printemps, AlphaNumérique propose gratuitement une série d'ateliers en ligne d'une durée de 45 minutes à 1 h. Si la sécurité en ligne ou la citoyenneté numérique vous intéresse, les formations du mois d'avril sont parfaites pour vous!

- Jeudi 15 avril, 14 h ou 19 h : Sécurité en ligne, trucs et astuces
- Jeudi 22 avril, 14 h ou 19 h : Identifier le cyberharcèlement
- Jeudi 29 avril, 14 h ou 19 h : Mon contenu en ligne m'appartient-il?

Consultez la programmation complète sur le Web au [www.alphanumerique.ca](http://www.alphanumerique.ca)



# Jumelez et épargnez!

Épargnez GROS en jumelant vos services Cooptel!  
Voici certaines de nos options disponibles:



**Internet illimité**



**1 000 minutes interurbaines**



**Décodeur enregistreur HD avec tous nos forfaits télé**



**Vitesse Internet 1 Gig**

**N'attendez plus,  
appelez-nous!**

**Cooptel, LA fibre optique  
à la maison aux couleurs  
de la coopération!**



**Cooptel** Explorer  
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)

## Fermeture de l'aréna

La saison des activités est terminée, l'aréna est fermé depuis le 17 mars dernier et l'ouverture est prévue pour la fin août.

## Inscriptions aux activités de l'été 2021

Les inscriptions en ligne sont en cours depuis le 15 mars.

Voici quelques-unes des activités offertes :

- Soccer mineur
- Balle donnée mineure
- Activités aquatiques
- Camp de jour
- Service de garde
- Patinage artistique
- Cours de gardiennage – 11 ans et plus
- Je me garde seul – 9 et 10 ans

### IMPORTANT :

Pour profiter des rabais qui s'appliquent à certaines activités pour les inscriptions multiples au sein d'une même famille, vous devez inscrire tous vos enfants dans la même transaction, sinon le rabais ne s'appliquera pas. **Aucune exception ne sera faite.**

Si les conditions sanitaires le permettent, le Service des loisirs restera ouvert en soirée de 16 h 30 à 19 h, les mercredis 21 avril et 5 mai.

## Recherche de professeurs

Vous avez une passion et aimeriez la partager avec d'autres personnes. Nous sommes constamment à la recherche de formateurs passionnés.

La Ville de Valcourt mettra à votre disposition un local pour la tenue de votre cours et vous serez rémunéré selon un contrat préétabli avec la Ville.

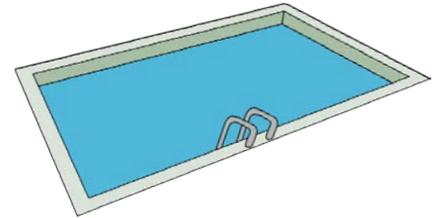
Vous souhaitez suivre un cours en particulier? Faites-nous part de vos suggestions d'activités et suggérez-nous des professeurs à contacter! La Ville est toujours à la recherche de nouveautés!

Contactez Johanne au 450 532-3313 poste 1342.

## Ouverture de la piscine

L'ouverture de la piscine est prévue pour le 28 juin. Le défibrillateur sera installé à la piscine pour les 7 semaines et les moniteurs sont formés pour son utilisation.

Vous pouvez dès maintenant vous procurer votre passe d'été au coût de 31\$ par personne.



## Camp de jour

Les jeunes du Camp de Jour sont à la recherche de jeux de société ainsi que de casse-têtes en bon état et s'adressant à une clientèle de 5 à 12 ans. Les jeux serviront aux activités à l'intérieur lors des journées pluvieuses.

Si vous faites un grand ménage du printemps et que vous souhaitez vous départir de certains jeux, contactez Johanne aux Loisirs au 450 532-3313 poste 1342 pour convenir d'un endroit où apporter les jeux.

**Les jeunes du Camp de jour vous remercient!**

## Location de plateaux

Dès que la température le permettra, la Ville de Valcourt offrira aux amateurs de balle, de soccer, de tennis et de volleyball la possibilité de pratiquer, avec votre famille, votre sport préféré. Naturellement, la pratique de ces sports devra se faire selon les règles de la Santé Publique en vigueur.

Bien que les terrains soient ouverts à tous et disponibles gratuitement pour la population, il est possible de réserver les terrains de soccer, de tennis, de volley-ball ou de balle molle pour vos activités privées, vous assurant ainsi leur disponibilité au moment voulu. Pour toutes informations et réservations des plateaux sportifs, contactez Johanne au 450 532-3313 poste 1342.



**VOUS AVEZ BESOIN D'UN  
ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT POUR  
VOTRE RENDEZ-VOUS À LA  
VACCINATION ?**

**Vous avez plus de 65 ans**

**Bonsecours - Canton de Valourt - Lawrenceville - Maricourt  
Racine - Sainte-Anne-de-la-Rochelle - Valcourt**

**Appelez-nous dès  
aujourd'hui.  
Nous pouvons  
vous aider à  
prendre votre  
rendez-vous.**

**Contactez  
450 532-2255,  
poste 1**

